

## La représentation collective et les autres formes d'expression des employés

### La présence syndicale au Québec en 2011

Par Alexis Labrosse\*

#### Résumé

*Le présent article s'intéresse à l'évolution récente du taux de présence syndicale au Québec. Le taux de présence syndicale correspond au pourcentage de personnes visées par une convention collective par rapport à l'ensemble des salariés. Il se distingue du taux de syndicalisation qui mesure la portion des salariés qui sont membres en règle d'un syndicat.*

*Bien que l'analyse décrive avant tout la situation au Québec, elle présente la comparaison de certaines données avec celles de l'Ontario, des autres provinces canadiennes regroupées (reste du Canada) et des États-Unis. La comparaison met notamment en parallèle les taux de présence syndicale dans les secteurs privé et public et les différents secteurs de l'activité économique. Le Québec demeure la région la plus syndiquée en Amérique du Nord alors qu'il maintient en 2011 un taux de présence syndicale d'environ 39,5 %. Il s'agit cependant du plus faible niveau observé au cours des dix dernières années dans notre province. Ailleurs au pays, ce taux s'est maintenu à environ 28 % en Ontario, alors que dans le reste du Canada, il a diminué d'environ un point de pourcentage, se chiffrant à un peu moins de 30 % en 2011.*

*Mentionnons que cet article est un condensé de la chronique sur la présence syndicale publiée chaque année dans le site Internet du ministère du Travail. Cette chronique présente des analyses plus détaillées, notamment des comparaisons entre les provinces, ainsi que des données pour tous les sous-secteurs d'activité économique des régions canadiennes à l'étude.*

#### Les sources de données, la population visée et la période de référence

Toutes les données présentées proviennent de l'Enquête sur la population active (EPA) de Statistique Canada, sauf celles sur les États-Unis, qui sont issues du *Bureau of Labor Statistics*, rattaché au ministère fédéral du Travail (*Department of Labor*). La population couverte par ces enquêtes est constituée des salariés<sup>1</sup>, c'est-à-dire des personnes en emploi, sauf les travailleurs autonomes qui, en raison de leur statut, ne peuvent faire partie d'une unité de négociation parce que non syndiqués.

\* Alexis Labrosse est économiste à la Direction de l'information sur le travail du ministère du Travail.

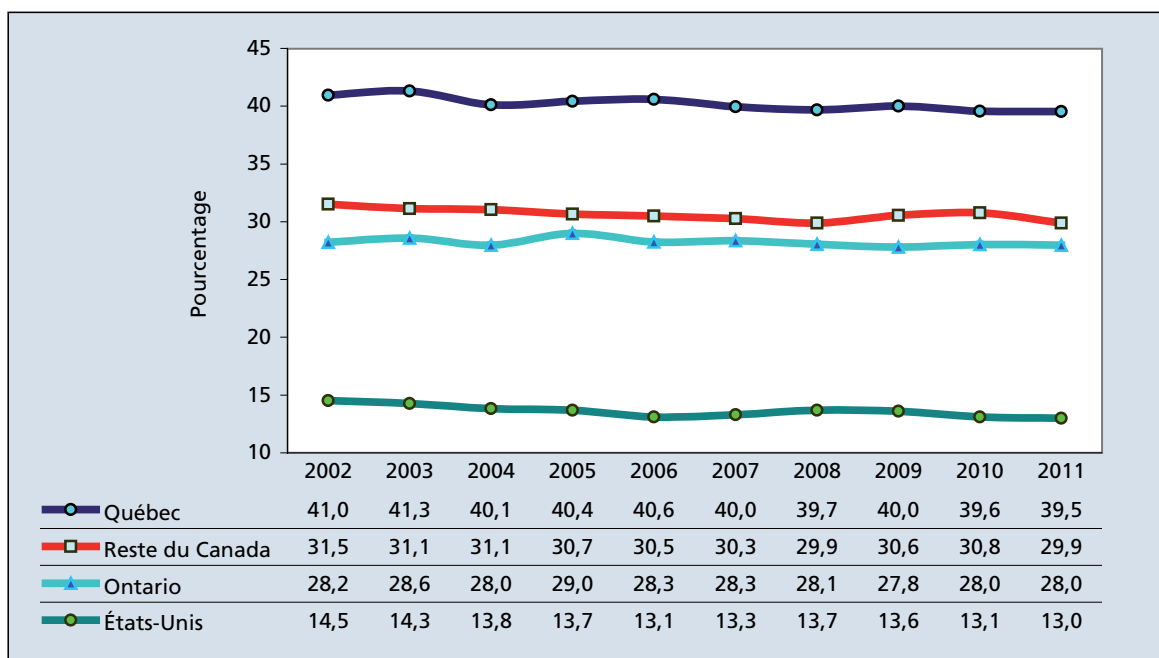
1. Les données canadiennes portent sur les personnes de 15 ans et plus en emploi alors que les données étasuniennes ne prennent en compte que celles âgées de 16 ans et plus en emploi.

De plus, en raison de la faible validité des données du secteur agricole, nous avons décidé d'exclure ses salariés de notre analyse<sup>2</sup>. Malgré leur exclusion, la population retenue correspond, pour toutes les années, à environ 99 % des salariés, tant à l'échelle du Québec qu'à celle de l'ensemble du Canada. Enfin, la période étudiée couvre les années 2002 à 2011.

## Le taux de présence syndicale au Québec et en Amérique du Nord

Au cours des dix dernières années, nous constatons que, bien qu'il ait peu varié d'une région à l'autre, le taux de présence syndicale a suivi une tendance généralement à la baisse partout en Amérique du Nord. Comme l'indique le graphique 1, le taux de présence syndicale au Québec est passé de 41 % en 2002 à 39,5 % en 2011. En Ontario, ce taux s'est maintenu entre 28 et 29 % durant des années, alors que dans le reste du Canada, il a chuté de 31,5 % en 2002 à 29,9 % en 2011. Les États-Unis, qui affichent des taux de présence syndicale nettement plus bas qu'au Canada, ont aussi connu une tendance baissière au cours de la période, soit de 14,5 à 13 % de 2002 à 2011.

**Graphique 1**  
Taux de présence syndicale\*, Québec, Ontario, reste du Canada et États-Unis, 2002 à 2011



\* Excluant le secteur agricole, sauf pour les États-Unis où il est inclus.

Sources : Statistique Canada, *Revue chronologique de la population active 2010*, cat. n° 71F0004XVB, moyennes annuelles des microdonnées pour 2011; Bureau of Labor Statistics, Current population Survey. Compilations réalisées par le ministère du Travail.

Entre 2010 et 2011, le taux de présence syndicale a perdu près d'un point de pourcentage dans le reste du Canada (de 30,8 à 29,9 %), alors qu'il n'a pratiquement pas varié au Québec et en Ontario. Ainsi, lorsqu'il est

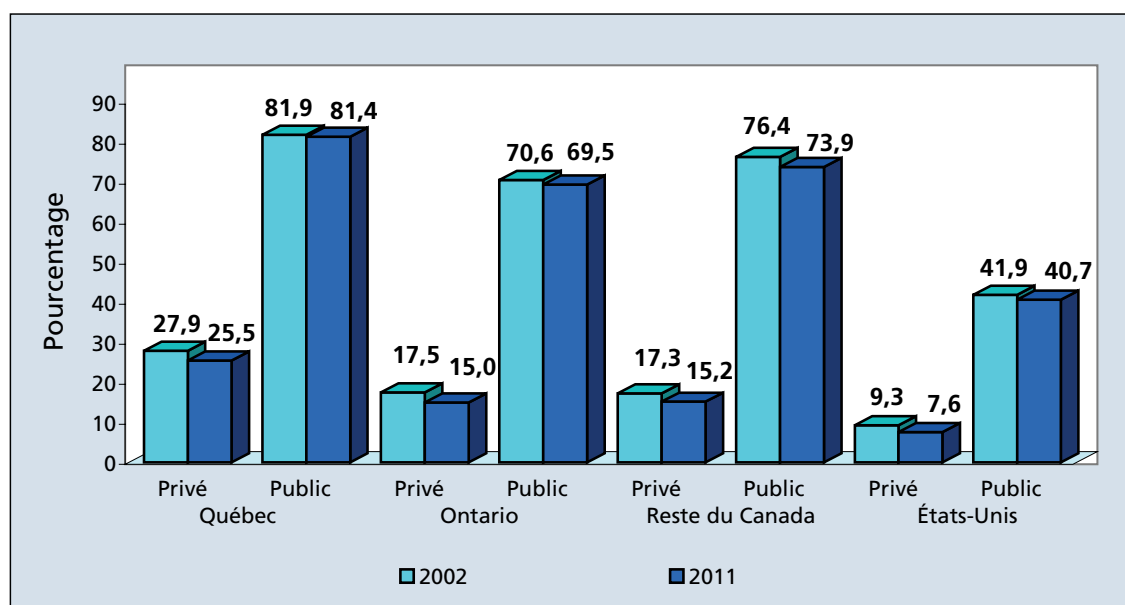
2. Statistique Canada recommande d'ailleurs de ne pas exploiter les données dont le coefficient de variabilité est supérieur à 30 %, ce qui peut être le cas lorsque la taille de l'échantillon est trop petite.

arrondi à deux décimales près, ce taux s'élève à 39,55 % au Québec en 2010 et en 2011. En Ontario, il est passé de 28,04 % en 2010 à 27,97 % en 2011. Aux États-Unis, ce taux a fluctué de 13,1 à 13 % entre ces mêmes années. Enfin, si le Québec est la région où l'on retrouve les taux les plus élevés, mentionnons que dans le reste du Canada, la province de Terre-Neuve affiche des taux presque aussi élevés, soit de près de 39 % en moyenne, durant ces dix années.

## La présence syndicale dans les secteurs privé et public

**Graphique 2**

**Taux de présence syndicale selon les secteurs privé et public, Québec, Ontario, reste du Canada et États-Unis, 2002 et 2011**



Sources : Statistique Canada, *Revue chronologique de la population active 2010*, cat. n° 71F0004XVB, moyennes annuelles des microdonnées pour 2011; Bureau of Labor Statistics, Current population Survey. Compilations réalisées par le ministère du Travail.

Le graphique 2 indique d'emblée que la proportion de salariés assujettis à une convention collective est nettement plus élevée dans le secteur public<sup>3</sup> que dans le secteur privé, et ce, pour l'ensemble des régions à l'étude. Cependant, les États-Unis<sup>4</sup> se démarquent par des taux de présence syndicale beaucoup plus faibles que dans les provinces canadiennes, soit moins de 10 % dans le secteur privé et environ 40 % dans le secteur public, comparativement à 25,5 % et 81,4 %, respectivement, au Québec.

- Dans le cas du Canada, le secteur public comprend les administrations municipales, les administrations publiques des Premières nations et des autres groupes autochtones, les administrations provinciales, territoriales et fédérales, ainsi que les sociétés d'État, les Régies des alcools et les autres institutions gouvernementales, comme les écoles (incluant les universités), les hôpitaux et les bibliothèques publiques. (Statistique Canada, *Guide de l'Enquête sur la population active, 2011*, n° 71-543-G au catalogue).
- Dans le cas des États-Unis, « les universités et les hôpitaux financés par les administrations publiques locales et des États font partie du secteur des administrations publiques, mais tous les autres hôpitaux et universités font partie du secteur des institutions sans but lucratif au service des ménages » (Statistique Canada, *Mesure de la production, de la valeur ajoutée et du PIB au Canada et aux États-Unis : similitudes et différences*, n° 13F0031MIF au catalogue n° 010, mai 2003).

Entre 2002 et 2011, le taux de présence syndicale, tant du secteur privé que public, est à la baisse dans toutes les régions à l'étude. Au Québec, ce taux a fléchi de 27,9 % en 2002 à 25,5 % en 2011 dans le secteur privé, alors qu'il est passé de 81,9 à 81,4 % dans le secteur public entre ces mêmes années.

## Les secteurs d'activité économique et les taux de présence syndicale au Canada

**Tableau 1**  
Taux de présence syndicale selon les secteurs d'activité économique\* et les régions, 2002 et 2011

Secteurs d'activité économique	2002			2011		
	Québec	Ontario	Reste du Canada	Québec	Ontario	Reste du Canada
Secteur primaire	38,4	37,0	21,7	29,6	27,4	19,2
Secteur secondaire	43,3	29,5	27,6	41,6	23,7	23,6
Construction	55,8	33,1	23,6	54,0	29,4	21,8
Fabrication	41,0	28,7	29,6	36,8	21,4	25,2
Secteur tertiaire	40,2	27,7	32,7	39,2	29,0	31,7
Tertiaire privé	20,7	12,0	14,4	20,0	12,2	12,9
Tertiaire public	81,9	70,6	76,4	81,5	69,6	73,9
Ensemble	41,0	28,2	31,5	39,5	28,0	29,9

\* Excluant le secteur agricole. Les données sont arrondies à une décimale près.

Source : Statistique Canada, *Revue chronologique de la population active 2010*, cat. n° 71F0004XVB, moyennes annuelles des microdonnées pour 2011. Compilations réalisées par le ministère du Travail.

En 2011, comme en 2002, les taux de présence syndicale de tous les secteurs d'activité économique au Québec (tableau 1) étaient supérieurs à ceux observés en Ontario et dans le reste du Canada. Les secteurs affichant les taux de présence les plus élevés se trouvent dans la catégorie du secteur tertiaire<sup>5</sup> public, atteignant en moyenne plus de 80 % au Québec, comparativement à environ 70 % en Ontario et à près de 75 % dans le reste du pays. À l'opposé, les secteurs présentant les proportions les plus faibles sont ceux du tertiaire privé; leur taux de présence syndicale varie entre 12 % en Ontario et environ 20 % au Québec. Par ailleurs, le taux de présence syndicale dans le secteur secondaire est sensiblement plus élevé au Québec qu'il ne l'est en Ontario et dans le reste du Canada.

Entre 2002 et 2011, les plus fortes variations à la baisse du taux de présence syndicale s'observent dans le secteur primaire<sup>6</sup> du Québec et de l'Ontario. Des baisses importantes sont également observées dans le secteur secondaire (particulièrement celui de la fabrication), et ce, pour l'ensemble des régions canadiennes à l'étude.

5. Le secteur tertiaire regroupe les activités offrant des services divers, tant aux consommateurs qu'aux entreprises (administration publique, santé, éducation, loisirs, commerce, services financiers, etc.).

6. Le secteur primaire regroupe les activités telles que l'agriculture, la pêche, la foresterie et l'extraction minière, gazière et pétrolière. Rappelons que le secteur agricole est exclu de notre analyse.

Quant au secteur tertiaire, privé et public, son taux de présence syndicale a baissé partout au pays, à l'exception du secteur tertiaire privé de l'Ontario.

Afin de mesurer l'impact des variations du taux de présence syndicale de chacun des secteurs d'activité sur le taux global d'une région ou d'un pays, il importe de considérer la part de l'emploi qu'ils accaparent. Nous en verrons l'utilité dans les prochaines sections. Le tableau 2 montre, pour les années 2002 et 2011, la répartition des employés selon les secteurs d'activité économique et les régions.

**Tableau 2**  
**Répartition des employés selon les secteurs d'activité économique\* et les régions, 2002 et 2011**

Secteurs d'activité économique	2002			2011		
	Québec	Ontario	Reste du Canada	Québec	Ontario	Reste du Canada
Secteur primaire	1,0	0,6	3,5	0,9	0,6	4,3
Secteur secondaire	24,1	25,1	16,4	19,2	18,8	15,7
Construction	3,7	4,4	5,3	5,4	5,3	7,5
Fabrication	20,4	20,7	11,0	13,8	13,4	8,2
Secteur tertiaire	74,8	74,3	80,1	79,9	80,6	80,0
Tertiaire privé	50,9	54,3	56,4	55,0	57,0	55,4
Tertiaire public	23,9	20,0	23,7	24,9	23,6	24,7
Ensemble	100	100	100	100	100	100

\*. Excluant le secteur agricole. Les données sont arrondies à une décimale près.

Source : Statistique Canada, *Revue chronologique de la population active 2010*, cat. n° 71F0004XVB, moyennes annuelles des microdonnées pour 2011. Compilations réalisées par le ministère du Travail.

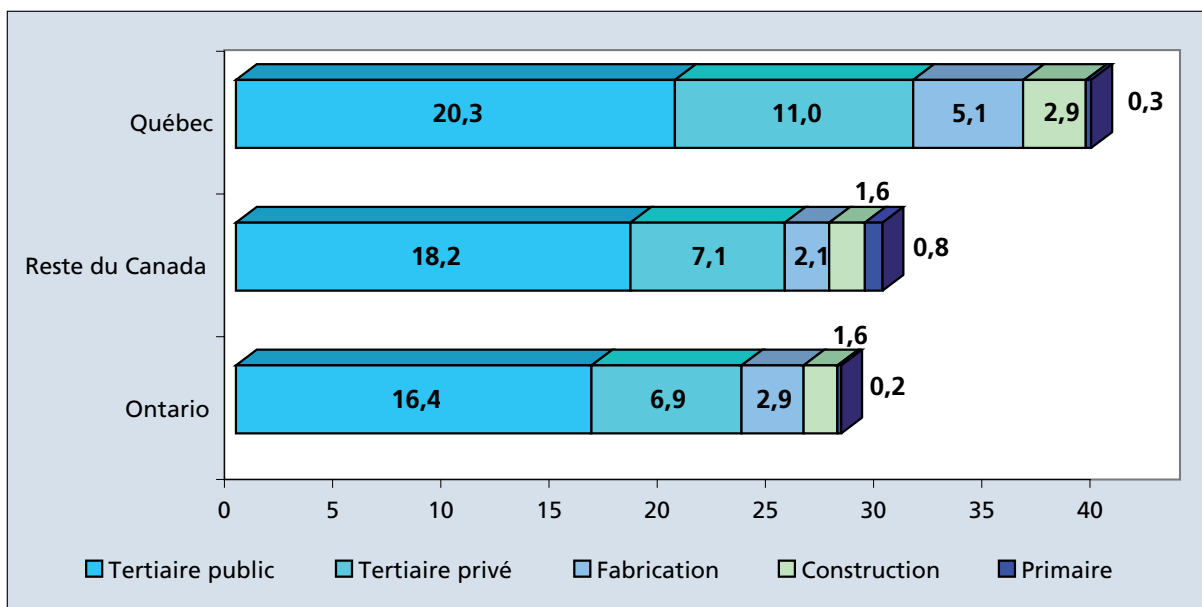
Nous remarquons que la grande majorité des emplois se retrouvent, indépendamment de la région, dans le secteur tertiaire, principalement dans celui du privé. En outre, la part de l'emploi dans le secteur de la fabrication a décliné partout au pays entre 2002 et 2011. Elle est passée de 20,4 à 13,8 % au Québec, de 20,7 à 13,4 % en Ontario, et de 11 à 8,2 % dans le reste du Canada. De son côté, le secteur primaire se démarque par sa très faible part de l'emploi, variant entre 3,5 et 4,3 % en moyenne dans le reste du Canada à 1 % ou moins au Québec et en Ontario.

## Les écarts entre le Québec et les autres régions canadiennes

Les différences entre les taux de présence syndicale selon le secteur d'activité (tableau 1) ainsi que les variations au regard du nombre d'employés dans ces secteurs sur le marché du travail (tableau 2) expliquent les écarts entre le taux global de présence syndicale au Québec et ceux de ses voisins. Pour déterminer les secteurs d'activité qui rendent davantage compte de ces écarts, il est utile de mesurer leur contribution au taux global de présence syndicale. En outre, l'apport d'un secteur au taux global de présence syndicale d'une région est influencé par la proportion de salariés couverts par une convention collective qui s'y trouvent, mais aussi par son importance relative en termes du nombre d'emplois. Ainsi, l'apport relatif se calcule en multipliant le taux de présence syndicale de chaque secteur d'activité par la part de l'emploi total que représente celui-ci et en

divisant ce résultat par 100<sup>7</sup>. Suivant cette méthode, le graphique 3 présente la contribution de chaque secteur d'activité au taux global de présence syndicale en 2011 pour le Québec, l'Ontario et le reste du Canada.

**Graphique 3**  
**Contribution (en points de pourcentage) au taux global de présence syndicale selon le secteur d'activité et la région, 2011**



Source : Statistique Canada, *Revue chronologique de la population active 2010*, cat. n° 71F0004XVB, moyennes annuelles des microdonnées pour 2011. Compilations réalisées par le ministère du Travail.

En 2011, le taux global de présence syndicale au Québec est supérieur de 11,5 points à celui de l'Ontario (graphique 1). Le graphique 3 montre quant à lui que ce sont les secteurs tertiaires, privé et public, qui contribuent davantage à cette différence. Ainsi, l'écart de contribution de l'ensemble du secteur tertiaire totalise environ 8 points de pourcentage (31,3 points au Québec, comparativement à 23,3 en Ontario), surtout parce que la proportion d'employés visés par une convention collective au Québec est supérieure de 10,2 points (tableau 1), alors que la part de l'emploi est sensiblement la même pour ce secteur dans ces provinces (tableau 2).

La contribution du secteur de la fabrication est d'environ 2,2 points de plus au Québec qu'en Ontario parce que le taux de présence syndicale de ce secteur est supérieur de 15,4 points dans notre province, alors que la part de l'emploi est d'un peu plus de 13 %, tout comme en Ontario.

Enfin, c'est aussi un taux de présence syndicale nettement plus élevé dans le secteur québécois de la construction (54 % au Québec contre 29,4 % en Ontario) qui explique sa contribution plus grande ici qu'en Ontario (2,9 points contre 1,6), alors que celle du secteur primaire est inférieure à un demi-point de pourcentage dans les deux provinces.

7. Par exemple, pour le secteur de la fabrication au Québec en 2011, il suffit de multiplier son taux de présence syndicale de 36,8 % (tableau 1) par sa proportion de 13,8 % (tableau 2) et de diviser par 100, ce qui donne une contribution de 5,1 points au taux global de présence syndicale de 39,5 %.



En comparant le Québec avec le reste du Canada, on constate également que la contribution plus grande du secteur tertiaire privé et public dans notre province explique une grande partie des 8,8 points d'écart entre leur taux global respectif de présence syndicale en 2011. L'apport du secteur de la fabrication est aussi plus faible (2,1 points) dans le reste du Canada qu'ailleurs au pays. Non seulement son taux de présence syndicale y est de plus de 10 points de moins qu'au Québec (tableau 1), mais sa place sur le marché de l'emploi est moins importante (8,2 % des salariés) qu'au Québec (13,4 %) (tableau 2).

Enfin, bien que le taux de présence syndicale du secteur primaire dans le reste du Canada soit beaucoup plus faible que dans les deux autres provinces, sa part de salariés y est plus significative (4,3 % comparativement à moins de 1 % au Québec et en Ontario), expliquant la contribution plus élevée (0,8 %) de ce secteur à son taux global de présence syndicale.

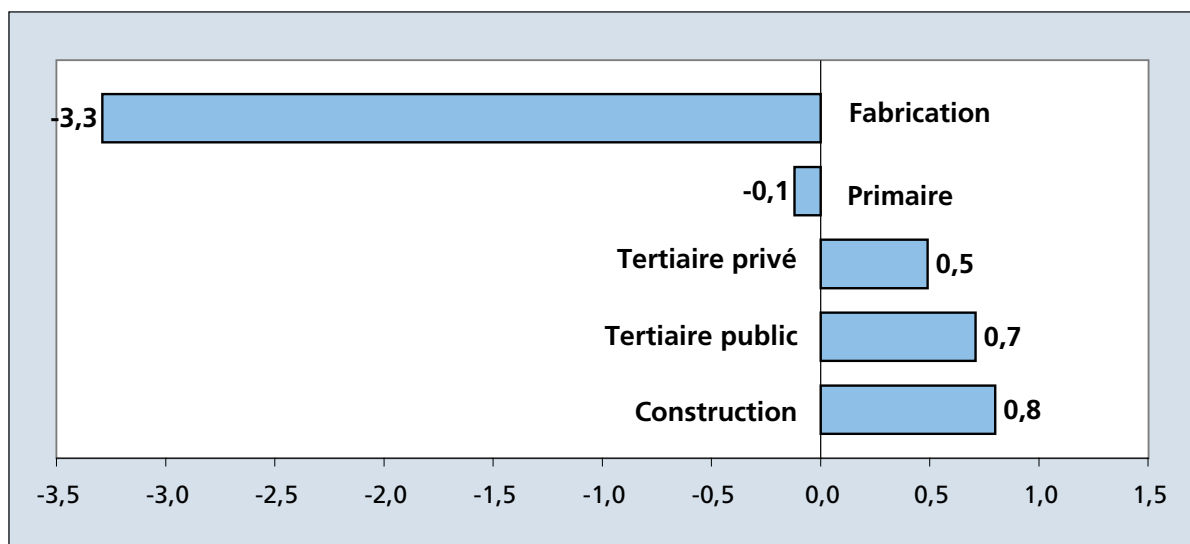
## L'évolution du taux de présence syndicale au Québec

De 2002 à 2011, le taux québécois de présence syndicale s'est maintenu au-dessus de 40 % de 2002 à 2007, ainsi qu'en 2009 (graphique 1). Le taux le plus élevé observé durant cette période est de 41,3 % en 2003. En 2011, ce taux n'a pratiquement pas fluctué par rapport à 2010, se chiffrant à un peu plus de 39,5 %, soit le plus faible taux observé dans cette province au cours des 10 dernières années. Dans les paragraphes suivants, nous analyserons les facteurs explicatifs de la variation du taux de présence syndicale au Québec entre 2002 et 2011 au regard de la contribution de ses secteurs d'activité économique.

Nous constatons d'abord au graphique 4 que le secteur de la fabrication est celui qui a le plus fortement contribué à la baisse du taux de présence syndicale entre 2002 et 2011. Durant cette période, ce secteur a en effet subi une perte importante de sa part de l'emploi, de 20,4 % en 2002 à 13,8 % en 2011 (tableau 2), alors que son taux de présence syndicale a perdu 4,2 points de pourcentage, passant de 41 % en 2002 à 36,8 % en 2011 (tableau 1). L'apport du secteur de la fabrication a donc chuté de 3,3 points entre ces années.

### Graphique 4

**Variation de la contribution (en points de pourcentage) des secteurs d'activité au taux global de présence syndicale du Québec entre 2002 et 2011**



Source : Statistique Canada, *Revue chronologique de la population active 2010*, cat. n° 71F0004XVB, moyennes annuelles des microdonnées pour 2011. Compilations réalisées par le ministère du Travail.

À l'opposé, le secteur tertiaire, privé et public, et celui de la construction, ont contribué positivement à l'évolution du taux global de présence syndicale au Québec durant cette période. Dans le cas du secteur tertiaire, tant public que privé, nous observons durant ces années une faible baisse du taux de présence syndicale (tableau 1) combinée à une hausse de la part de l'emploi (tableau 2), plus particulièrement dans le tertiaire privé (de 50,9 % en 2002 à 55 % en 2011). Le même phénomène s'observe dans le secteur de la construction, à savoir une légère baisse du taux de présence syndicale (de 55,8 à 54 %) accompagnée d'une hausse de la part de l'emploi (de 3,7 à 5,4 %) entre 2002 et 2011.

Enfin, bien que peu significative, la contribution du secteur primaire a légèrement régressé durant ces années, parce que ce secteur a subi à la fois une baisse de son taux de présence syndicale (de 38,4 à 29,6%) et de sa part de l'emploi (de 1 à 0,9 %).

## Conclusion

De 2002 à 2011, le taux de présence syndicale a suivi une tendance généralement à la baisse dans l'ensemble des régions à l'étude. Les variations d'une année à l'autre sont cependant très faibles, de l'ordre de quelques dixièmes de point de pourcentage (graphique 1). En 2011, le taux de présence syndicale est resté au même niveau qu'en 2010 au Québec et en Ontario, alors qu'il a chuté de neuf dixièmes de point dans le reste du Canada. Le Québec continue d'afficher le taux de présence syndicale le plus élevé sur le continent nord-américain en 2011, avec 39,5 %. À l'opposé, c'est aux États-Unis que l'on observe le taux le plus bas avec 13 % en 2011, en baisse d'un dixième de point par rapport aux données de 2010.

Par ailleurs, l'écart entre le taux global de présence syndicale au Québec et ceux des autres régions du Canada s'explique essentiellement par des taux sectoriels au Québec presque toujours supérieurs à ceux de ses voisins, et ce, pour toutes les années considérées (tableau 1). De fait, seul le secteur primaire ontarien affichait, pour certaines années<sup>8</sup>, un taux supérieur à celui de ce même secteur au Québec et à celui du reste du Canada.

Au Québec, entre 2002 et 2011, le taux de présence syndicale dans le secteur privé a fléchi (de 27,9 à 25,5 %, graphique 2), alors que dans le secteur public il a diminué de 81,9 à 81,4 %. Cependant, le secteur tertiaire, privé et public, ainsi que celui de la construction ont influencé positivement l'évolution du taux de présence syndicale (graphique 4). À l'opposé, la baisse de contribution de plus de trois points de pourcentage du secteur de la fabrication a eu un effet inverse sur ce taux. De fait, ce secteur a subi une baisse tant de sa part de l'emploi, laquelle baisse correspond à 6,6 points de pourcentage (de 20,4 à 13,8 %) que de son taux de présence sectoriel, soit une chute de 4,2 points (de 41 à 36,8 %), durant ces années.

Enfin, il apparaît que la tertiarisation de l'économie se reflète à travers l'évolution du taux de présence syndicale au Québec, c'est-à-dire que le secteur des services (tertiaire) prend de plus en plus d'importance, au détriment des autres secteurs, particulièrement celui de la fabrication. Comme rien n'indique que la tendance à la baisse de l'emploi observée dans ce dernier secteur est sur le point de tourner, c'est davantage le secteur tertiaire, où la grande majorité des emplois se trouvent, qui pourrait alimenter l'évolution du taux de présence syndicale au cours des prochaines années.

---

8. C'était notamment le cas en 2003, 2004, 2006, 2008 et 2009. Ces données ne figurent dans aucun tableau et graphique de cet article.